

Témoignages

JOURNAL FONDÉ LE 5 MAI 1944 PAR LE DOCTEUR RAYMOND VERGÈS

N° 18126 - 70ÈME ANNÉE

À 3 jours de la visite de George Pau-Langevin, Paul Vergès rappelle une question essentielle

Canne à sucre : un instant décisif

À trois jours de la visite de la ministre des Outre-mer, Paul Vergès rappelle un enjeu essentiel pour La Réunion : l'avenir de la filière canne-sucre. Il a publié hier un communiqué rappelant l'importance de cette question. En voici le contenu, avec des inter-titres de Témoignages.



Lundi à Saint-Denis, l'inquiétude des planteurs.



Le 21 août, François Hollande s'était exprimé sur l'avenir de la filière canne. Paul Vergès demande des garanties écrites pour les engagements pris ce jour là.

La situation de la canne à sucre est à un instant décisif. Tout va se jouer dans les semaines qui viennent.

Lors de la dernière assemblée plénière de la Région Réunion, le groupe Alliance a déposé une motion demandant à ce que se tienne très rapidement une réunion rassemblant l'ensemble des partenaires de ce dossier : la Région, le Département, la Chambre d'Agriculture et les syndicats agricoles. Le principe a été acté d'une rencontre avant le début de la coupe, c'est à dire avant début juillet.

En effet, dans deux mois, c'est le début de la coupe, et elle ne pourrait commencer sans que ne soit signée la convention canne. En tout état de cause, quelle que soit la durée demandée pour la convention (5 ans ou 6 ans), cette convention englobera l'année 2017, date à laquelle les quotas seront supprimés.

Suppression définitive des quotas

Lorsque le Conseil Européen a engagé les discussions sur la suppression des quotas, le gouvernement français était associé aux concertations, puis à la décision, en 2013. Néanmoins, la discussion entre le gouvernement et le secteur de la canne à sucre – notamment à La Réunion – n'a pas eu lieu. Il y a là une responsabilité évidente de l'Etat. Nous avons d'ailleurs bien en

mémoire la position du Président de la République, à son passage à La Réunion, en août, qui a clairement affirmé que la suppression des quotas était définitive et qu'il n'y avait plus lieu de revenir dessus.

François Hollande, lors de ce même séjour, s'était engagé à verser aux planteurs une aide supplémentaire de 38 millions d'euros, cette mesure exigeant l'approbation de Bruxelles.

Mais, le gouvernement n'a pas transmis encore aux autorités de Bruxelles la demande d'aide. Or, la procédure européenne exige plusieurs mois avant le dépôt d'une demande et la décision de la Commission. En tout état de cause, la décision de Bruxelles arrivera après le début de la coupe.

Le précédent du géranium

La situation que connaît aujourd'hui la canne n'est pas sans rappeler celle que La Réunion a vécue avec le géranium. On se souvient qu'un ministre était venu dans l'île à l'occasion de la création de la coopérative, qu'il avait décoré son Président mais qu'il n'avait pas pris d'engagements formels. Et quelques mois plus tard, le secteur du géranium s'effondrait, devant la concurrence mondiale.

Si les planteurs, dans deux mois,

commençaient la coupe, sans aucune garantie écrite, le schéma qui a prévalu à la disparition du géranium serait malheureusement reconduit.

Nous devons donc aujourd'hui tirer les leçons de la disparition de la vanille, du vetyver, du géranium. Car, au-delà des bonnes intentions, il y a l'impérieuse nécessité de prendre des engagements écrits, afin que tout doute soit levé, toute interprétation de manœuvre soit impossible.

Des garanties écrites pour les 38 millions

Il y a donc nécessité de procéder d'urgence à la signature de la convention canne, et pour ce faire, avoir les garanties écrites de l'aide de 38 millions.

C'est seulement à l'éclairage de cette décision que pourront être entreprises les négociations sur le prix de la tonne de canne, sur le prix de la bagasse. Ces deux questions peuvent être abordées à La Réunion, entre professionnels, et avec l'Etat.

En conclusion, l'essentiel, c'est la signature, avant la coupe, de la convention canne avec l'engagement écrit du versement des 38 millions à la filière canne, pour 2017 et toutes les années suivantes.

Edito

Les betteraviers paniqués demandent une aide urgente à Bruxelles

L'assemblée générale de la Confédération internationale des betteraviers européens (CIBE) s'est conclue vendredi par un appel au secours, rendu public lundi dans un communiqué. Les betteraviers européens constatent l'effondrement du prix du sucre en Europe depuis janvier 2013. C'est une chute vertigineuse de 43 %.

Ils font part de leur forte préoccupation sur les incertitudes qui pèsent sur l'avenir après l'abolition des quotas en 2017. Ils demandent donc à la Commission européenne et au Groupe d'experts Sucre récemment créé de contribuer à lever les craintes et de donner un signal clair aux betteraviers.

Ils demandent notamment que Bruxelles s'oppose à toute nouvelle importation de sucre de canne et de sucre hors-quota tant que le marché européen sera suffisamment approvisionné.

Ils veulent que l'Europe reste ferme dans les négociations d'accords commerciaux : plus un seul kilo de sucre importé ne doit être concédé aux pays tiers.

Ils demandent à l'Europe d'intervenir auprès de l'Organisation mondiale du commerce (OMC) pour que les concurrents respectent bien les règles de l'OMC. La CIBE affirme que la Thaïlande, le Brésil et l'Inde subventionnent leur industrie sucrière tandis que l'Europe impose aux sucriers européens le strict respect des règles de l'OMC.

La CIBE demande un traitement égal entre les producteurs de sucre d'une part, et d'isoglucose

d'autre part.

Les betteraviers demandent aussi que la fin des quotas ne soit pas une opération d'ultralibéralisme débridé. Ils veulent que des règles soient mises en place pour garantir la transparence du marché et l'information des planteurs de betteraves.

Ils souhaitent enfin que l'objectif de 7 % de bioéthanol dans les carburants soit tenu, afin de permettre de nouveaux débouchés.

Tout cela n'est pas rassurant pour les planteurs de cannes réunionnais. En Europe, les betteraviers ont restructuré. Ils ont fermé la moitié des usines, étendu la durée de la campagne et travaillé sur le rendement de la betterave pour être prêts en 2017, quand ils n'auront plus la protection des quotas. Malgré toutes ces décisions qui ont eu un coût social considérable, les betteraviers tremblent déjà, et cela à deux ans de l'ouverture totale du marché européen du sucre.

Les betteraviers ont un coût de production plus faible que les usiniers à La Réunion, ils sont extrêmement inquiets pour l'avenir et demandent l'aide de la Commission européenne. L'inquiétude doit donc être encore plus grande pour le devenir des usines du Gol, de Bois-Rouge et de toute la filière canne de La Réunion.

Dans deux jours, si la ministre ne dit rien sur la canne, alors ce sera fini.

J.B.

Témoignages

Fondé le 5 mai 1944 par le Dr Raymond Vergés
70e année

Directeurs de publication :

1944-1947 : Roger Bourdageau ; 1947 - 1957 : Raymond Vergés ; 1957 - 1964 : Paul Vergés ; 1964 - 1974 : Bruny Payet ; 1974 - 1977 : Jean Simon Mounoussany Amourdom ; 1977 - 1991 : Jacques Sarpédon ; 1991 - 2008 : Jean-Marcel Courteaud
Depuis 2008 : Jean-Max Hoarau

6 rue du général Émile Rolland
B.P. 1016 97828 Le Port CEDEX

Rédaction

TÉL. : 0262 55 21 21 - FAX: 0262 55 21 29

E-mail : redaction@temoignages.re

SITE web : www.temoignages.re

Administration

TÉL. : 0262 55 21 21 - FAX: 0262 55 21 23

E-mail Avis, Abonnement : avis@temoignages.re

E-mail Publicité : publicite@temoignages.re

Didier Robert préfère financer une route plutôt que des lycées et des hôpitaux

L'Alliance dénonce des choix à l'opposé du développement

Grâce au travail d'Elie Hoarau puis de Younous Omarjee au Parlement européen, La Réunion a pu bénéficier d'une légère hausse des fonds européens : 2,2 milliards pour 2014-2020 au lieu de 2 milliards pour la période précédente. C'est un véritable exploit dans un contexte de baisse du budget européen. Mais la Région a décidé de gaspiller ce gain durement acquis en l'orientant en priorité vers le projet pharaonique de route en mer. Rien n'est prévu pour la culture, rien pour construire des hôpitaux, et seulement 3,7 % du FEDER pour la construction des lycées, des collèges et la réhabilitation des près de 130 établissements existants. Béatrice Leperlier, Catherine Gaud et Maya Césari ont dénoncé le scandale.

Trois conseillères régionales de l'Alliance, Béatrice Leperlier, Catherine Gaud et Maya Césari, ont tenu hier une conférence de presse. Le groupe fait part de son désaccord devant les choix faits par la Région pour l'utilisation des fonds européens durement obtenus. Les conséquences seront désastreuses pour la jeunesse et la santé. La semaine prochaine aura lieu justement le Comité national de suivi des programmes européens pour le FEDER (1,1 milliard) et le FSE.

Catherine Gaud rappelle que le FEDER doit servir à l'environnement, aux infrastructures, au développement économique. Depuis l'an dernier, la loi autorise les Régions à gérer ce fonds. Cela s'applique à La Réunion.

La plaisanterie d'une NRL respectueuse de l'environnement

La moitié du FEDER reste encadré par les orientations de l'Union européenne. C'est la « concentration thématique », avec pour la période 2014-2020, les domaines suivants qui sont privilégiés par l'Union européenne : recherche innovation, TIC, compétitivité des entreprises, l'énergie. Les 50 % restant peuvent être attribués en fonction de besoins plus spécifiques aux Régions. C'est justement dans la répartition que le bât blesse pour l'Alliance. Tout d'abord, elle se fait sans que le Contrat de plan État-Région soit finalisé. Cela bloque le financement des projets car l'argent de l'Europe ne peut à lui seul financer une action. Mais cela n'a pas empêché la Région Réunion de mettre le paquet sur sa vieille lubie de route en mer. Sur les 500 millions, 20 % rien que pour une route à six voies à contre-courant des orientations du développement durable prônées par l'Union européenne. 41 millions d'euros vont dans un projet de Trans Eco Express qui finance l'achat de bus et 26 millions d'euros pour la nouvelle entrée Ouest de Saint-Denis. Ce sont

donc 167 millions sur les infrastructures routières, soit un tiers des fonds « libres ». « Il a fallu couper dans d'autres secteurs », déplore Catherine Gaud qui donne un aperçu des sacrifices que Didier Robert veut imposer aux Réunionnais.

Attaques contre la jeunesse

« Seulement 37 millions sur la réhabilitation, l'extension, la construction des lycées et des collèges alors que l'on a 76 millions d'euros sur le tourisme, c'est énorme au vu de ce qu'a dit la Chambre régionale des comptes », précise l'élue de l'Alliance. Elle constate également l'absence de crédit pour les infrastructures hospitalières.

Maya Césari rappelle qu'« il est important que les enfants soient dans de bonnes conditions d'accueil pour avoir de bonnes conditions d'apprentissage. Le bâti scolaire peut émerger dans le FEDER ». La somme prévue par la Région dans le FEDER est largement insuffisante. D'ici 2022, La Réunion doit accueillir près de 3.000 lycéens supplémentaires. Cela imposera au cours des 7 à 10 prochaines années la construction de 4 lycées. De plus, « à ce jour et depuis 5 ans, rien n'a été fait en matière de construction de nouveaux lycées. Le dossier du lycée de Bois de Nèfles n'a toujours pas évolué », rappelle Maya Césari. Les 37 millions du FEDER sont net-

Le FEDER selon Didier Robert...

37 millions pour près de 130 collèges et lycées

10 millions pour plusieurs milliers d'apprentis

100 millions pour 12 kilomètres de route



Béatrice Leperlier, Catherine Gaud et Maya Césari.

tement insuffisants pour participer au financement de 4 lycées. Un seul établissement coûte en effet 35 millions d'euros. Mais de surcroît, ces 37 millions ont aussi pour vocation de co-financer la construction des collèges, ainsi que la réhabilitation et l'extension des 78 collèges et 49 lycées.

« C'est faire des économies sur le dos de la jeunesse et s'asseoir sur l'avenir de la jeunesse ».

Pour le FSE, l'enveloppe est passée de 535 millions à 516. La Région choisit de faire porter l'impact de cette diminution sur la jeunesse, indique Maya Césari. « La ligne de l'apprentissage passe de 20 millions à 10 millions. Nous dénonçons ce positionnement contraire au discours ambiant régional et national ». À noter que 5 millions d'euros sont prévus pour une « cité des métiers » afin de payer les salaires et le fonctionnement.

Cette attaque contre la jeunesse est dans droite ligne de la décision de Didier Robert de vouloir retirer 10 millions d'euros au RSMA pour financer une aide aux vacances à ceux qui ont les moyens d'aller en France.

millions d'euros. Alors que le paysage de la recherche en santé est bouleversé : création d'un UFR Santé, d'un CHU, 4 fois plus de chercheurs, et de grands organismes de recherche sont impliqués dans la recherche en Santé », précise Maya Césari.

« Rien n'est prévu pour le bâti hospitalier », souligne Catherine Gaud. L'Alliance était pourtant aux côtés de l'ARS et du CHU pour plaider des moyens supplémentaires. Il s'agit tout d'abord de réhabiliter l'existant. Les hôpitaux de Saint-Denis et de Saint-Pierre ont encore besoins de travaux importants pour être à jour.

Il est tout aussi nécessaire d'accompagner la montée en puissance du CHU, grand pourvoyeur d'emplois durables pour les Réunionnais, affirme Catherine Gaud. La transformation du CHR en CHU impose de disposer d'espaces pour faire de la recherche en santé. Le CHU est un phare qui tire la santé pour toute notre région.

L'exclusion du bâti hospitalier du FEDER est donc une « faute stratégique majeure du point de vue économique ».

trages pour la répartition des fonds européens sont à l'image de ce qui se fait depuis 2010 à la Région : « des choix qui n'ont pas pour but d'anticiper le développement de La Réunion et l'émancipation des Réunionnais ».

Les exemples sont nombreux. 45 millions d'euros ont été distribués pour que des particuliers achètent des ordinateurs dans la grande distribution ou des enseignes spécialisées. Cette somme aurait permis de construire au moins un lycée.

Rien n'est prévu pour les modes alternatifs viables, constate Catherine Gaud, alors qu'« il nous faut trouver un moyen qui nous sorte du tout automobile ». Et surtout, l'utilisation du FEDER pour une route en mer pose question. Car manifestement, ce n'est pas un projet respectant l'environnement, ce qui risque bien de poser un problème de crédibilité de La Réunion vis-à-vis du partenaire européen, avec des conséquences qui vont bien au-delà du mandat de Didier Robert qui prend fin dans 8 mois.

M.M.

La santé sacrifiée

« Concernant la santé, l'enveloppe destinée à la recherche stagne à 6

Qui paiera ce gaspillage ?

Pour Béatrice Leperlier, les arbi-

Mesures de l'Union européenne face aux naufrages en Méditerranée

Immigration clandestine : 10 propositions d'action

Après les récents drames, survenus ces derniers jours, la responsabilité de l'Union européenne est mise en cause. L'opération Triton est décriée pour son inefficacité. Au cours de la réunion d'urgence organisée lundi 20 avril entre les ministres des affaires étrangères, dix propositions d'action pour lutter contre les passeurs et empêcher les candidats à l'immigration de risquer leur vie.

Le président du Conseil européen, le Polonais Donald Tusk, avait annoncé lundi que les dirigeants européens ne pouvaient pas « continuer comme cela, nous ne pouvons accepter que des centaines de personnes meurent en essayant de traverser la mer pour venir en Europe ». Une déclaration qui fait suite aux propos durs tenus par certains politiques français, à lire dans l'édition précédente de « Témoignages », et notamment celles de la chef de la diplomatie européenne, Federica Mogherini : « Nous n'avons plus d'alibi ».

Faire place neuve

La Commission européenne prévoit ainsi de renforcer les opérations de contrôle et de sauvetage, de confisquer et détruire les embarcations utilisées pour transporter les migrants, d'augmenter la coopération entre les différentes organisations, de déployer des équipes du Bureau européen de soutien à l'asile (EASO) mais également de prendre les empreintes digitales de tous les migrants.

Les ministres veulent également mieux répartir les réfugiés entre les États, mettre en place un programme de réinstallation dans les pays de l'UE, renvoyer rapidement les candidats à l'immigration non autorisés à rester, agir en partenariat avec les pays voisins de la Libye et envoyer des officiers de liaisons pour l'immigration dans des pays tiers, afin de collecter des informations sur les flux migratoires et permettre à l'Union européenne de mieux cerner l'origine et le parcours des réfugiés.

Ces propositions d'action visent à renforcer les deux précédentes opérations mises en place : Opération Triton et Opération Mare Nostrum, destinées à lutter contre les passeurs et secourir les migrants en

mer. En octobre 2013, les autorités italiennes décident de mettre en place une opération militaire et humanitaire suite au drame de Lampedusa, où 366 migrants ont trouvé la mort au large des côtes italiennes.

Mare Nostrum vise à secourir en mer les immigrés clandestins, mais en raison du coût de cette opération, l'Italie décide de mettre fin à celle-ci. En effet, le gouvernement italien a déboursé près de 9 millions d'euros par mois, et même si cette opération a permis de sauver près de 150 000 migrants en une année et arrêter 351 passeurs, l'Italie seule ne pouvait porter ce budget.

Suite à cela, l'UE décide de reprendre en main l'opération en mettant en place l'opération Triton de Frontex, en novembre 2014. Ainsi la France, l'Espagne, la Finlande, le Portugal, l'Islande, les Pays-Bas, la Lituanie et Malte décident d'apporter une aide financière mais aussi technique et humaines pour contrôler les frontières.

Cette opération au rabais, avec un budget de 3 millions par mois est vivement critiquée parce que « quel que soit son habillage, Triton n'est pas une opération de recherche et de sauvetage, mais de surveillance » avait expliqué Nicolas Beger, directeur du bureau européen d'Amnesty, au journal Le Monde en novembre 2014.

Une politique européenne commune

Après la réunion entre les ministres des Affaires étrangères de lundi, un sommet extraordinaire des chefs d'État et de gouvernement aura lieu jeudi 23 avril, à Bruxelles. Les dirigeants européens tenteront d'élaborer une réponse aux drames à répétition survenus en Méditerranée et de limiter l'afflux de candidats réfugiés voulant se rendre en Europe, au péril de leur vie.

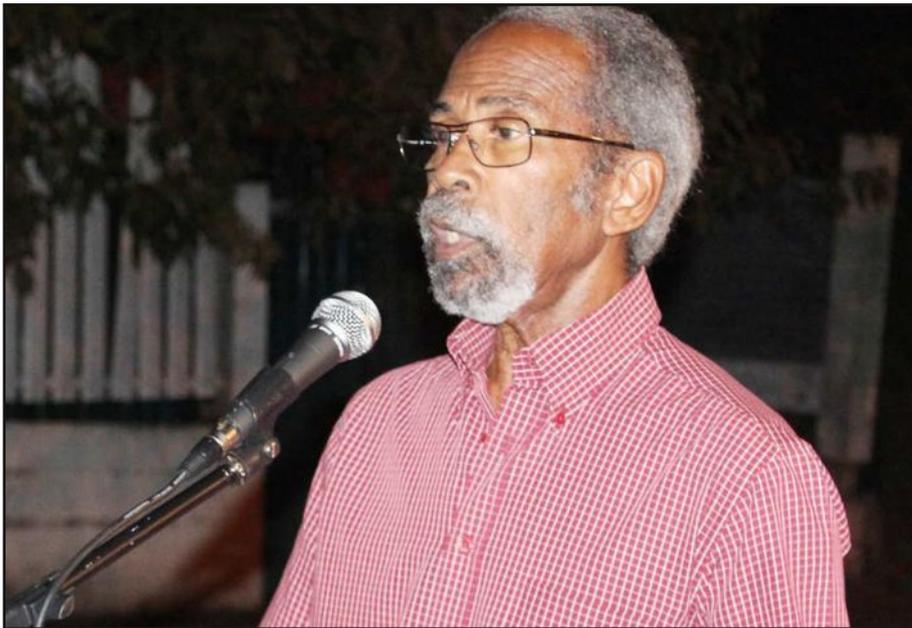
Le dernier bilan du Haut Commissariat des Nations unies aux réfugiés (HCR) fait état de 800 morts suite au naufrage dans la nuit de samedi à dimanche. Il s'agit du bilan humain le plus lourd enregistré au cours des dix dernières années. L'ampleur de la situation oblige l'Union européenne à mettre en place des mesures efficaces, car « Nous payons les erreurs du passé », a expliqué Rony Brauman, ancien président de Médecins sans frontières et professeur à Sciences Po Paris, au magazine Le Point.

En effet, « le niveau de la discussion, comparé à celui qu'on avait il y a 20 ans, est proprement incroyable. Cela n'aurait pas été possible dans le passé, la rhétorique raciste, la rhétorique d'intolérance. Dans les années 60, 70, 80, nous n'aurions jamais accepté cela », a déploré Laurens Jolles, responsable du HCR en Italie. Un niveau qui s'explique par la montée du populisme en Europe, tant en France, Allemagne, Italie qu'en Grèce.

Cependant, « L'Europe a besoin d'immigration. c'est une réalité économique incontestable ». Raison pour laquelle, il apparaît indispensable de mettre en place une politique européenne commune. « Il nous faut adopter une démarche plus ouverte, plus réaliste en matière d'immigration, mais cela exige une certaine détermination politique », a expliqué Rony Brauman.

Pour ce dernier, cela passe par « sortir d'une attitude purement défensive comme on semble l'adopter aujourd'hui. Des frontières fermées imposent la fixation, y compris clandestine, des migrants. Des frontières ouvertes permettent une mobilité souhaitée par la majorité qui se révèle économiquement productive ».

Militant, tout simplement



Jean-Yves Langenier.

Étonnamment, au soir du 29 mars 2015, Olivier Hoarau a déclaré sur les ondes de Réunion lère qu'il était nécessaire de « rendre hommage à Jean-Yves Langenier ». Est-il le mieux placé pour cela après des mois et des mois de critiques acharnées et outrancières ? À l'inverse, certains estimeront que la compagne de vie de l'ancien maire du Port n'est pas plus qualifiée, coupable par avance d'indulgence. Eh bien, je tente le coup, estimant que ma formation philosophique me donne la distance nécessaire. Et puis, chacun/e jugera. Le parcours de Jean-Yves Langenier est assez singulier, sinon atypique. Pas le moins du monde habité par la quête passionnée d'un poste d' élu, il a cependant rempli différentes fonctions électives, consacrant temps et énergie à la population qui lui a apporté ses suffrages à plusieurs reprises.

Quelle a été donc sa motivation ? Quel a été son moteur ?

Si l'origine sociale ne détermine pas nécessairement un itinéraire, avoir grandi dans une famille portoïse avec un père cheminot, avoir un frère aîné, Lucet, très tôt actif dans les manifestations de la jeunesse réunionnaise, ce sont là des éléments qui peuvent donner envie d'agir.

Aussi, étudiant en chimie à la Faculté des Sciences de Marseille au début des années 70, il entre rapidement en contact avec d'autres jeunes de son île. En parti-

culier, il rencontre Marcel Soubou ou encore Jean-Marcel Courteaud, aujourd'hui disparus, à Montpellier lors d'une réunion de l'UGTRF (Union Générale des Travailleurs Réunionnais en France). Il s'agissait de protester contre le rôle du BUMI-DOM (Bureau pour le développement des migrations des DOM) créé en 1963 et pièce maîtresse de la politique coloniale d'émigration des années Debré. Suite logique, Jean-Yves Langenier militera plusieurs années à l'UGTRF.

De retour au Port en 1977, il dirige le premier foyer de jeunes travailleurs de La Réunion et poursuit sa trajectoire de militant en assurant le travail de terrain en tant que l'un des responsables de la section portoïse du Parti Communiste Réunionnais. La diffusion du journal Témoignages, le samedi matin, devant le Grand marché et dans la ZUP, constituait un moment d'échange d'idées avec la population. Cet homme a la réputation de savoir écouter.

Sans avoir rien espéré ni demandé mais sans doute en raison du sérieux de son activité militante, il est en 4e position sur la liste conduite par Paul Vergès aux élections municipales de mars 1983. C'est un nouvel épisode qui s'ouvre, puisque de cette date jusqu'en 2014 - 31 ans ! - il remplit progressivement diverses fonctions électives d'adjoint, maire, conseiller général et président du TCO.

Le devoir plus que le pouvoir

Mais d'être élu ne lui tourne pas la tête, il y voit plutôt l'opportunité d'une plus grande efficacité pour améliorer les conditions de vie des habitants de sa ville, de son canton et de la région ouest, sans perdre de vue l'horizon de La Réunion tout entière et, au-delà, l'océan Indien. Il a en effet été à l'initiative de la création de l'Observatoire Villes et Ports de l'océan Indien, où, en particulier, l'Afrique du Sud et Madagascar ont trouvé leur place.

L'exercice de ces responsabilités exige la lecture ardue et assidue des dossiers, ce qui convient parfaitement à cet homme sobre et discret plus attentif à résoudre les problèmes qu'à se donner en représentation. La politique, telle qu'il la conçoit est plus affaire d'engagement et même de dévouement que de valorisation de soi. C'est un homme de devoir, pas un homme de pouvoir.

Quand il annonce qu'il ne se présentera pas aux élections municipales de mars 2014, Jean-Yves Langenier est totalement sincère et fidèle à sa ligne de vie. Etre élu n'ayant jamais été son obsession et convaincu de l'intérêt du partage et de la transmission des responsabilités, il prend ses distances vis-à-vis de la gestion municipale.

Alors comment interpréter ce qu'on a appelé « le retour » lors des Départementales de mars 2015 ? Un parfum de nostalgie ? Un goût de revenez-y ? Il s'en est expliqué lui-même : à la fois écoeuré par la mauvaise foi de son successeur et sollicité de façon constante, il s'est senti obligé de se présenter une fois encore à une élection. Il l'a fait, estimant qu'il le fallait.

Il ne s'agit pas ici d'analyser les causes et raisons de la non élection du binôme constitué avec Firose Gador. Il s'agit juste de souligner que, dans les réussites comme dans les échecs et face aux aléas de la vie politique, Jean-Yves Langenier a toujours respecté la cohérence du choix d'une vie militante : s'engager, là où il est, pour une Réunion debout.

Brigitte Croisier

Oté

Na poin pèrsone na lo droi tyé la natir konmsa, é sak lé konplis i doi rann kont !

Matant Zélida la écrivir Justin :

Mon shèr nové, mon spès salté, rouj-de-fon dovan l'éterniité, m'a dir azot fransh vérité, mi konpran pa tout lo shari-vari zot l'aprè fé pou soi dizan protèz la natir é anpèsh métyé Didier fé son NRL la plipar d'moun i atann sa pou roul an sékirité. Arète in kou : zordi i protèz rokin, domin i protèz galé, aprè domin in pti bébète i fo pa touché. Asé, arète in kou, la tèr, konm la mèr, lé fé pou l'onm é sé ali d'roganiz sa konm lé bon pou li. Zanimò la tèr, la mèr, lo syèl, la natir lé la pou l'moun, in poin sé tou. Sé kant mèm l'onm ké lé dann milyé la kréasyon bondyé kant mèm. Zot i vé, zot i vé pa lé konmsa. Tok ! Pran sa pou toi !

Justin la fé pou répons :

Mon vyé matant k'i koz touzour la boush rouvèr, m'a dir aou, lé fatigan antann z'afèr konmsa. M'a dir aou solman in n'afèr : matant rant Sin-dni épi la Possession na in l'androi i apèl lantanier é dann la mèr kosa nana ? Na in résif aprè formé. Bann z'onm de syans i apèl sa in bébé lagon. Bann l'antropriz l'apé sharj galé é sharj lo rosh la dsi si tèlman, é sa moin la vi dsi lo fime la tourné, ké l'aprè mète an danzé lo bébé lagon avèk son bann koray, avèk l'avnir bann poisson va viv la dan. Matant, m'a dir a ou, l'onm na poin lo droi détruire la natir konmsa é sak i lèss fèr, sanm pou moin zot nora dé kont pou rann. Kan mi di rann kont, mi di konplis é lo konplis, mi vé anparl l'éta, mi vé anparl lo gouvèrnman, parti sosyalis mèm konplis avèk la droite konsèy réjyonal. An plis ké sa, m'a dir aou, mi pans pa lo kréatèr la domann l'om pou alé dévast la natir. Mèm si ou i di la natir lé fé pour l'om, l'om la pa propriyètèr, li lé d'pasaz é sé ali de lès la tèr dann lo méyèr éta k'i fo pou son bann désandan ? Nou lé lokatèr, nou lé pa propriyètèr. Tok ! Pran sa pou ou.

Justin

« Fanm la, la kass la kord » – in kozman pou la rout

Pou sak, konm moin, i komans a daté. Pou sak la koni lo tan sharète bèf, nou n'avé souvan la krintiv, lo bèf i kass la kord épi i sar ranpli son l'étoma kat pyès dann karo poi out voisin, sansa dann karo jenn kann ou sansa ankor dann jardin in moun. Arzout èk sa lo traka ou nana pou alé trap bèf la ! Mi rakont pa ou... Donk té pa in bon n'afèr ditou... Tout façon, kass la kord sé pran son libèrté. Si la pi lo ka pou bèf, lo lékspréson i viv ankor pou dmoun. In madam i sov son mari é dmoun va di, èl la kass la kord, pars dann son ménaz èl té konm anmaré avèk in kord. Dé foi lé préférab pran son libèrté si ou i an apèrsoi ké lo maryaz lé tro dir pou ou. Sa lé vré pou in fanm, mé sa lé vré pou bononm osi. Kosa zot i anpans zot ? Arien ditou ? Moin lé sir zot i pans in n'afèr si zot i fé travay z'ot koko, é si zot i fé bouy z'ot matyèr griz. Donk, kalkil in pé é zot va oir si, rant-rant, ni tonm pa kékfoi dakor rantre nou.

*l'étoma kat pyès : la pans, lo féyé (kréol i di sa port-fèy), lo boné épi la kayète.